



Entraîneur Pôle amateur Quimper Volley

Objet : Missions d'entraînement, de perfectionnement du volley-ball au sein du Quimper Volley- pôle amateur

Nature du contrat : Contrat à Durée Indéterminée,

Début du contrat : 21 août 2023

Employeur : QUIMPER VOLLEY

Lieu d'exercice : QUIMPER

Rémunération : Technicien de 2nd catégorie CCNS(négociable selon profil)

Descriptif des missions :

L'entraîneur de club devra :

- Assurer les entraînements qui lui sont confiés
- Assurer la gestion des équipes (adultes, jeunes, filles et garçons) qui lui sont confiées
- Assurer la gestion de l'option volley du collège (1 fois /semaine)
- Assurer des opérations de développement dans les écoles
- S'impliquer dans les différentes formes de pratique du volley-ball en participant à leurs promotions (ex : volley assis notamment)
- Rendre-compte régulièrement de son travail
- Se former régulièrement pour atteindre le niveau d'exigence requis
- Participer au projet du club par son investissement, ses propositions, ses analyses.

Ces missions entraîneront un temps de travail principalement en soirée et en week-end. Le temps de travail sera lissé sur la période.

Diplômes exigés :

BPJEPS ou DEJEPS ou BE1 Volley-ball et DNE1 volley-ball souhaité. Le candidat devra s'engager dans un processus de formation en adéquation avec les compétences attendues pour le poste.

Qualités attendues :

L'Entraîneur de club devra avoir une expérience dans le volley-ball. Il devra être autonome et responsable dans son travail. Il devra dégager une image dynamique, volontaire et respectueuse des valeurs du sport et du club. De plus, il devra participer à une communication efficace entre les différents acteurs.

Profil :

Une bonne connaissance du volley-ball est indispensable. Une bonne maîtrise de l'outil informatique est également indispensable. Le candidat doit être titulaire du permis B.

Envoyer CV et lettre de motivation au Quimper Volley par mail à :

asso.quimper.volley29@orange.fr